



Syndicat Mixte d'Aménagement  
de la Moyenne et Basse  
Vallée de l'Ognon

## COMPTE RENDU

RÉUNION SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLÉE DE L'OGNON

### SEANCE DU 22/05/2014

L'an deux mil quatorze, le 22 mai à 20h00, le Comité Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Date de convocation : 12/05/2014

Date affichage : 12/05/2014

**Présents Titulaires :** Gaëtan ROCH-Marie Josée MANFREDI-Bernard DUMONT-Marie Laure LAMBERT-Daniel GRUET-Roland DOMARTIN-Jean François CERCLEY-Christiane EYMARD-Alain CHARLES-Joëlle DUPONT-André AURIERE-Sylvain PICARD-Gérard FAIVRE-Gisèle TISSERAND-Fabrice ANDRE-Michel CLAUSSE-Guillaume BALLOT-Jean Claude HUDELOT-Michaël CRAMPONNE-Sylvette POIGEAUT-Gilles BERTIN-Patrick CUENOT-Dominique BIDEAUX-Suzanne HUOT-Patrick OUDOT-Marcel GRAND-Daniel OUDOT-Vincent PALMERO-Dominique MAHON-Pascal CHATELAIN-Christian LAMOUREUX-Jérémy RONDOT-Bernard GIRARD-Jean Louis RAGUIN-Bernard VINCENT-Pierre BEURAUD-Michel MOUILLET-Eric GAMET-Jean Bernard LECOMTE-Frédéric ROY DE LACHAISE-Patrick PETIGNY-Bernard BOULANGER-Sébastien FLEURY-Joël MICHAUD-Pascal DUCRET-Luc MARCHAL-Jean François PELOT-Christian LEROY-Denis DUBILLARD-André JEUNE-Jacqueline COPPO-Hubert FOLIN-Michel TOURNIER-Gilles LAVIEZ-Catherine BOTTERON.

**Présents Suppléants :** Philippe SIROUTOT-Philippe HIRSCHI-Stéphane GIRARDIN-Patrick MEUTELET-Jean Pascal GUERRIN-Jean Yves GAMET-Annie JOURNU-Jean Paul DELFOUR-Pascal LAFAILLE-Michel MAURICE-Michèle DURAND MIGEON-Laurent TOURNIER-Pascal BONVALOT-Bernard JACOLET-Michel RICHARD-Patrice DUCRET-Franck PHILIPPON-Christiane LONGO-Anne Line TRIOMPHE.

**Présents Conseillers Généraux :** Yves KRATTINGER-Maurice FASSETNET-Edwige EME-Jean Claude GAY-Annick JACQUEMET-Dominique TRONCIN.

**Absents excusés :** Thierry LAIRON-Arnaud MEMBRE-Sonia BLANCHOT-Danièle NEVERS-Gérard GALLIOT.

**Procurations :** Anthony TROUTIER (donne pouvoir à P.SIROUTOT)-Jean Jacques NOEL (donne pouvoir à F.ROY DE LACHAISE)-Pascal GUILLEMIN LABORNE (donne pouvoir à R.DOMARTIN)-Bernard GRAVERET (donne pouvoir à M.MOUILLET)-Christian FOUROT (donne pouvoir à JP DELFOUR)-Bernard BRULET (donne pouvoir à M. RICHARD)-Hervé DUFAY (donne pouvoir à Christiane LONGO)-Philippe BELUCHE (donne pouvoir à A.JACQUEMET).

**Absents :** Etienne VUILLIER-Gilles ORY-Didier JACQUOT-Philippe PERNOT-Colette BEAUPRETRE-Didier CABESTANT-Renaud COLSON-Gérard BOUTOUR.

Nombre de voix en exercice : 88

Nombre de voix présente : 71

Nombre de voix représentées : 79

## ORDRE DU JOUR :

- ✚ Accueil des nouveaux membres du Comité Syndical
- ✚ Élections :
  - Président
  - Vice-Présidents
  - Membres du Bureau..
- ✚ Délégation signature
- ✚ Délégation du Bureau
- ✚ Indemnité du Président
- ✚ Commissions : Appel d'Offres- Finances et Travaux- Microcentrales.
- ✚ Encaissement chèques.
- ✚ Dératisation.
- ✚ Questions diverses.

Monsieur Jean-Pierre BORDY, Président sortant, remercie les membres du Comité de leurs implications au sein du Syndicat et passe la parole à Yves MARCHISET-NIALON, Directeur, afin qu'il puisse présenter le Syndicat aux nouveaux membres.

Après avoir annoncé les procurations (8) et vérifier le quorum (71), l'assemblée commence :

## **Objet de la délibération : Election du Président.**

Sous la présidence du doyen de séance, Monsieur Daniel OUDOT, et le plus jeune membre de séance, Monsieur Guillaume BALLOT nommé secrétaire de séance.

Monsieur le doyen du Comité Syndical invite les membres du Comité Syndical à élire un Président, il demande aux éventuels candidats à la présidence du SMAMBVO, de se faire connaître, et fait procéder au vote à bulletin secret :

Se présentent candidats au poste de Président.

Monsieur Frédéric ROY DE LACHAISE	Pour 28 voix
Monsieur Patrick OUDOT	Pour 33 voix
Monsieur Bernard DUMONT	Pour 13 voix

### **Nombre de votes : 75 dont 1 Bulletin nul.**

Aucune majorité absolue obtenue, le Comité procède au 2<sup>ème</sup> Tour.

Se présentent candidats au poste de Président :

Monsieur Frédéric ROY DE LACHAISE	Pour 27 voix
Monsieur Patrick OUDOT	Pour 48 voix

### **Nombre de votes : 76 dont 1 blanc.**

Monsieur Patrick OUDOT élu Président du SMAMBVO reprend la présidence de séance.

## **Objet de la délibération : Elections des Vice- Présidents.**

En référence à l'article 6 des nouveaux statuts, le Président rappelle qu'il y a lieu de procéder à l'élection des Vice- Présidents, à savoir :

- Deux Vice- Présidents issus du collège 1(communes),
- Trois Vice- Présidents issus du collège 2 (1 pour le Département de Haute-Saône, 1 pour le Département du Doubs, 1 pour le Département du Jura)

Le Président demande aux éventuels candidats de se faire connaître,

### **Collège 1** : se présentent

Monsieur Frédéric ROY DE LACHAISE  
Monsieur Jean-Jacques NOEL  
Monsieur Roland DOMARTIN  
Monsieur Pascal DUCRET

### **Collège 2** : se présentent

Monsieur Jean-Claude GAY (Haute-Saône)  
Monsieur Philippe BELUCHE (Doubs)  
Monsieur Dominique TRONCIN (Jura)

Le Président donne lecture d'un message de Monsieur Jean-Jacques NOEL (absent excusé) relatif à sa candidature de Vice-Président ou, membre du Bureau.

Se présentent comme 1<sup>er</sup> Vice –Président du Collège I :

**1<sup>er</sup> Tour** : 69 voix exprimées dont 1 Blanc et 1 Nul

Frédéric ROY DE LACHAISE	23 voix
Roland DOMARTIN	33 voix
Pascal DUCRET	3 voix
Jean-Jacques NOEL	8 voix

Aucune majorité absolue, le Comité procède au 2<sup>ème</sup> tour.

Monsieur Frédéric ROY DE LACHAISE se retire.

**2<sup>ème</sup> Tour** : Élections à main levée : Roland DOMARTIN est élu Vice-Président à l'unanimité.

Se présente comme 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Collège I :

**1<sup>er</sup> Tour** : 69 voix exprimées dont 1 Nul.

Pascal DUCRET	53 voix
Jean-Jacques NOEL	6 voix
Gilles BERTIN	8 voix.

Pascal DUCRET est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

↳ **Election vice-présidents collège 1:**

Monsieur Roland DOMARTIN est élu vice-président du SMAMBVO issu du collège 1

Monsieur Pascal DUCRET est élu vice-président du SMAMBVO issu du collège 1

↳ **Election vice-présidents collège 2:**

Monsieur Jean-Claude GAY est élu vice-président du SMAMBVO, issu du collège 2 (Département de la Haute-Saône)

Monsieur Philippe BELUCHE est élu vice-président du SMAMBVO, issu du collège 2 (Département du Doubs)

Monsieur Dominique TRONCIN est élu vice-président du SMAMBVO, issu du collège 2 (Département du Jura).

**Objet de la délibération : Élections des membres du Bureau**

Le Président rappelle l'article 6 des statuts et procède à l'élection des membres du Bureau.

Le bureau est composé comme suit :

- le Président,
- cinq Vice-présidents
- quatre membres issus du collège 1:

Se présentent comme membre du Bureau :

Gilles BERTIN	29 voix
Michel MOUILLET	45 voix
Frédéric ROY DE LACHAISE	30 voix
Pascal LAFAILLE	48 voix
Jean-Jacques NOEL	20 voix
Bernard VINCENT	36 voix
Jérémy RONDOT	37 voix

A l'issue des scrutins, le Président proclame les résultats suivants :

### **Membres du Bureau issus du Collège 1 :**

Monsieur Pascal LAFAILLE  
Monsieur Michel MOUILLET  
Monsieur Jérémy RONDOT  
Monsieur Bernard VINCENT

### **Membres du Bureau issus du Collège 2 :**

Jean-Claude GAY  
Philippe BELUCHE  
Dominique TRONCIN

#### **Objet de la délibération: Délégations au Bureau**

Le Président propose de déléguer pouvoir de décision au Bureau pour les décisions suivantes :

- ✓ Délégation pour l'étude et la présentation aux conseillers généraux du Doubs et de Haute Saône, et du Jura, du montant de leur participation financière,
- ✓ Délégation pour accepter les subventions,
- ✓ Délégation pour l'acquisition des droits d'eau, ainsi que tous immeubles ou meubles s'y afférant ou tout immeuble présentant une utilité correspondant à l'objet du Syndicat,
- ✓ Délégation afin de prendre toutes décisions concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures ou de services par voie d'adjudication ou de gré à gré, lorsque cela est réglementairement possible,
- ✓ Délégation pour le recrutement de tout personnel temporaire nécessaire au bon fonctionnement du Syndicat,
- ✓ Délégation pour sélectionner les entreprises afin de mener à bien les opérations de dératisation,
- ✓ Délégation pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le Budget du Syndicat et de passer les actes nécessaires,
- ✓ Délégation pour passer, ou réviser les contrats d'assurance,
- ✓ Délégation pour intenter, au nom du Syndicat, les actions en justice ou de défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui,
- ✓ Délégation pour l'acceptation de dons et legs sans charges.

L'exposé du Président entendu, le Comité Syndical :

- accepte de déléguer pouvoir au Bureau pour les décisions ci-dessus énumérées
- autorise le Président à signer tout document se rapportant à ces décisions
- précise que ces délégations sont données dans la limite des crédits prévus au budget
- précise que le Président devra rendre compte au Comité Syndical des décisions du Bureau

Pour : 77      Contre : 0      Abstentions : 2

#### **Objet de la délibération : Indemnités de fonctions du Président et Vice-Présidents**

##### **Articles L.5721-8 et R.5723-1 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Président expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de fixer les indemnités du Président, et Vice-Présidents, suite aux nouvelles élections, il propose de répartir l'indemnité comme suit :

Indemnité du Président à 6.40 % de l'indice brut 1015, décret N°2009-1158 du 30 septembre 2009 en vigueur, à compter du 23/05/2014.

Indemnité des Vice-Présidents à 3.20% de l'indice brut 1015, décret N°2009-1158 du 30 septembre 2009 en vigueur, à compter du 23/05/2014.

**Objet de la délibération : Election : Commission Environnement et Agriculture.**

Le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission Environnement et Agriculture. Il demande à l'Assemblée les personnes qui désirent faire partie de cette commission.

Se présentent comme membres de la Commission Environnement et Agriculture:

**Membres élus à l'unanimité :**

<b>Noms – Prénoms Collège 1</b>
Pascal DUCRET
Frédéric ROY DE LACHAISE
Luc MARCHAL
Guillaume BLONDEL
Gilles LAVIEZ
Michèle DURAND MIGEON
<b>Noms – Prénoms Collège 2</b>
Jean-Claude GAY
Philippe BELUCHE
Dominique TRONCIN

**Objet de la délibération : Election: Commission Communication.**

Le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission Communication. Il demande à l'Assemblée les personnes qui désirent faire partie de cette commission.

Se présentent comme membres de la Commission Communication :

**Membres élus à l'unanimité :**

<b>Noms – Prénoms Collège 1</b>
Jean-Jacques NOEL
Gaëtan ROCH
Eric GAMET
Gilles BERTIN
Michel TOURNIER
Pascal LAFAILLE
<b>Noms – Prénoms Collège 2</b>
Jean-Claude GAY
Philippe BELUCHE
Dominique TRONCIN

Le Comité Syndical, l'exposé du Président entendu, décide:

- De fixer l'indemnité du Président à 6.40 % de l'indice brut 1015 en vigueur, à compter du 23/05/2014.
- De fixer l'indemnité des Vice-Présidents à 3.20% de l'indice 1015 en vigueur, à compter du 23/05/2014.
- De donner pouvoir au Président de signer tout document relatif à ces indemnités.

Pour : 77      Contre : 0      Abstentions : 2

Les membres du Comité applaudissent.

**Objet de la délibération : Election : Commission d'appel d'offres-CAO**

Le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres. Il précise qu'il y a lieu d'élire trois membres titulaires et trois membres suppléants (article 22 du code des marchés publics). Il demande à l'Assemblée les personnes qui désirent faire partie de cette commission.

Se présentent comme membres de la Commission d'appel d'offres :

**Membres Titulaires**

**Membres suppléants**

Noms - Prénoms	Noms - Prénoms
Roland DOMARTIN	Pascal DUCRET
Bernard VINCENT	Frédéric ROY DE LACHAISE
Michel TOURNIER	Pascal LAFAILLE

Pour : 79      Contre : 0      Abstentions : 0

**Objet de la délibération : Election : Commission des Finances et Travaux**

Le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission des Finances et Travaux. Il demande à l'Assemblée les personnes qui désirent faire partie de cette commission.

Se présentent comme membres de la Commission des Finances et Travaux:

**Membres élus à l'unanimité :**

Noms – Prénoms Collège 1
Frédéric ROY DE LACHAISE
Michel TOURNIER
Gilles BERTIN
Pascal DUCRET
Guillaume BLONDEL
Jérémy RONDOT
Noms – Prénoms Collège 2
Jean-Claude GAY
Philippe BELUCHE
Dominique TRONCIN

**Objet de la délibération : Election : Commission Microcentrales**

Le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission microcentrales. Il demande à l'Assemblée les personnes qui désirent faire partie de cette commission.

Se présentent comme membres de la Commission Microcentrales :

**Membres élus à l'unanimité :**

<b>Noms – Prénoms Collège 1</b>
Roland DOMARTIN
Frédéric ROY DE LACHAISE
Jean-Jacques NOEL
Pascal DUCRET
Michel MOUILLET
Gilles LAVIEZ
<b>Noms – Prénoms Collège 2</b>
Jean-Claude GAY
Philippe BELUCHE
Dominique TRONCIN

**Objet de la délibération : Encaissement Chèques.**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical donne pouvoir au Président de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes, jusqu'à la fin de son mandat.

Le Comité Syndical, après délibération et à l'unanimité:

- Adopte cette proposition
- Autorise le Président à signer et à mandater tout document relatif à cette proposition.
- Autorise le Président à encaisser les chèques au nom de la collectivité.

**Objet de la délibération : Dératisation 2014 des Communes adhérentes au Syndicat**

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le devis pour la dératisation des 72 communes, membres du Syndicat. Il précise également que suite au Comité Syndical du 5 mars 2014, il a été décidé que deux passages soient réalisés pour l'année 2014 Ces passages seront réalisés courant mai et septembre 2014.

Le Comité Syndical, l'exposé du Président entendu, décide à l'unanimité :

- le devis de la Société Franche Comté Assainissement (FCA) pour la dératisation des 72 communes du Syndicat, pour un montant de 9 658 € TTC. pour deux passages annuels, autorise le Président à signer tout document relatif à cette opération

Fin de la séance à 00h05.

Le Président,  
Patrick OUDOT

